

Sainte-Thérèse, le 6 mars 2019

PAR COURRIEL :

Objet : Demande d'accès à l'information en lien avec le rapport d'intervention portant le
numéro 7330-15-01-00350-00 à Morin-Heights

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 4 mars dernier, concernant l'objet
précité.

Vous trouverez ci-joint le document demandé. Il s'agit de :

- Rapport d'inspection du 20 novembre 2017, 5 pages

Vous noterez que dans certains documents, des renseignements ont été masqués en vertu
des articles 23-24 et 53-54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et
sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et
sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez
demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information.
Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi
qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la
soussignée, au numéro 450 433-2220, poste 225.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Original signé par

Elena Ciocoiu
Répondante de la Loi sur
l'accès aux documents

p.j. (8)

RAPPORT DE CONTRÔLE

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale Montréal, Laval, Lanaudière et Laurentides (C)
Région : Laurentides

1 Identification

Date de l'activité : 2017-11-20	Heure de début : 10h12	Heure de fin : 11h00
Activité effectuée par : Alexandre Giroux		Accompagné de :

1.1 Activités

N° d'activité : 5482	N° du document : 40220	N° de gestion doc. : 7330-15-01-00350-00
Type d'activité : Inspection		Sous-Type d'activité : Inspection
But :	M-PL / Morin-Heights / Les appartements Glen- Vérifier le fonctionnement des installations septiques que serait déficient.	

1.2 Mandat(s)

N° de mandat	Nature du mandat	Programme
7832	Plainte	

2 Lieu concerné par le(s) dossier(s) d'intervention

Nom du lieu : Système sanitaire (Résidence Morin-Heights) (18598854)	
Nom usuel du lieu : Résidence Morin-Heights	
N° du lieu : 18598854	Type de lieu : 261 - habitation
Localisation du lieu : 15, chemin Glen Morin-Heights	
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : -74.23856507630000,45.90504589940000	

3 Intervenants du lieu

Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant
Les appartements Glen (18598854)	Propriétaire		18598854

4 Condition météo

SO

État du ciel	Obstruction à la visibilité	Précipitations	Vent	Température
nuageux	aucune	aucune	km/h	-3 °C
Description :				

5 Personne(s) rencontrée(s) [R]/consultée(s) [C]

SO

R	C	Nom	Fonction	N° de téléphone
X			secrétaire	(450) 226-1555
X		art. 53-54	Présidente du CA	(450) 226-1555
X			Technologue 23-24	

5.1 Mode d'identification

Personne consultée :
But expliqué : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Mode d'identification : Verbale
But expliqué à/Identification faite auprès de : 53-54

Personne consultée :
But expliqué : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Mode d'identification : Verbale
But expliqué à/Identification faite auprès de : 53-54

Personne consultée :
But expliqué : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Mode d'identification : Verbale
But expliqué à/Identification faite auprès de : 53-54

6 Plainte

SO

Plaignant rencontré : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non
Plaignant contacté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

7 Urgence

SO

8 Photo(s) numérique(s)		<input type="checkbox"/> SO
Nombre de photos prises sur le terrain : 6		Nombre de photos intégrées au rapport : 3
Toutes les photos annexées à ce rapport proviennent de photos numériques originales qui ont été prises, traitées et préservées en conformité avec la Directive sur la gestion des photos numériques du Ministère pour être en mesure d'en assurer l'intégrité et de faire la preuve que la chaîne de possession de ces dernières a été maintenu en tout temps		
8.1 Modification(s) apportée(s) aux photos numériques		<input checked="" type="checkbox"/> SO
9 Questionnaire(s) annexée(s)		<input checked="" type="checkbox"/> SO
10 Autre(s) pièce(s) annexée(s) au rapport		<input type="checkbox"/> SO
Type de pièce	Numéro	Titre
Croquis	31648	résidence Morin-Height 2017-11-20
Autres	30525	17-501 Rapport d'inspection 18 sept 2017 23-24
Autres	33090	Soumission 23-24
11 Équipement(s) utilisé(s)		<input checked="" type="checkbox"/> SO
12 Échantillon(s)		<input type="checkbox"/> SO
Duplicata des échantillons remis :	<input type="checkbox"/> oui	<input checked="" type="checkbox"/> non
Demandes d'analyses jointes au rapport :	<input type="checkbox"/> oui	<input checked="" type="checkbox"/> non
13 Mise en contexte		<input type="checkbox"/> SO
Autorisation pour la réfection du système de traitement des eaux usées:		
<ul style="list-style-type: none"> - Autorisation délivré le 6 mars 2002 - Traitement primaire: fosse septique de 24 m3 -Traitement secondaire: Un poste de pompage avec deux pompes (fonctionne par alternance) alimentent 5 biofiltres à tourbe avec champs de polissage d'une superficie de 161 m2 et une tranchée de 15 m de longueur par 1 mètre de largeur. - Établissement comprend 25 unités pour une personne et 6 unités pour deux personnes (débit de pointe de 8 m3 et débit moyen de 4,6 m3/jour). 		
Plainte:		
<ul style="list-style-type: none"> - Le 18 septembre 2017, la firme _____ remet un rapport d'inspection à l'entreprise Les Appartements Glen. Dans ce document on apprend que la firme 23-24 _____ recommande en 2017 au remplacement du milieu filtrant des biofiltres et qu'elle a constaté la présence d'eau dans la zone d'infiltration. Pour corriger la situation, le technologue de la firme I 23-24 propose de procéder au remplacement du milieu filtrant, de la pierre concassé colmatée sous le biofiltre et le remplacement des matériaux sur le pourtour du lit d'infiltration. Le technologue affirme qu'aucune demande de permis de construction n'est pas nécessaire à la réalisation des travaux (voir pièce jointe). - Le plaignant nous a remis des photos prisent le 13 octobre 2017 où l'on peut observer que le remblai de sable qui recouvrait les biofiltres à entièrement retiré. il y a des accumulations d'eau grisâtre au pied de certains biofiltres. 		
14 Description de l'activité de contrôle		
<p>J'amorce l'inspection en me présentant au bureau administratif des résidences Morin-Heights situé au 15 rue Glen à Morin-Heights. Je rencontre la secrétaire et la présidente du conseil d'administration des résidences Morin-Heights. Ces dernières m'informent que la résidence a effectué des travaux d'entretien sur les installations septiques de la résidence. Les travaux se seraient terminés aux environs du 4 novembre 2017. Elles m'invitent à rencontrer le technologue de la firme 23-24 de Piedmont afin de connaître les détails des travaux réalisés. La secrétaire me remet une copie de la soumission des travaux proposés par la firme 23-24 (voir pièce jointe). Je constate que la soumission comprend comme matériaux de la pierre 3/4 net, du sable filtrant, un milieu filtrant ST-650 et une membrane géotextile.</p> <p>Le personnel de la résidence confirme que la résidence comporte 31 logements, dont 6 en occupation double.</p> <p>À l'extérieur, je localise l'emplacement de la fosse septique et du poste du pompage. Je constate la présence de gazon sous la faible couverture de neige et il n'y a pas de trace d'excavation récente à cet endroit (photo 1). J'identifie l'emplacement des biofiltres hors sol et fais la vérification de l'ensemble du bas de talus. Je ne constate aucun indice de présence de résurgence sur le terrain (photo 2). Je dénombre cinq caissons des biofiltres, un évent et une boîte de répartiteur de débit (photo 3).</p>		
15 Informations à l'intervenant		<input checked="" type="checkbox"/> SO
16 Vérification complémentaire à l'activité de contrôle		<input type="checkbox"/> SO
Rencontre avec le technologue:		
Suite à l'inspection, je me présente au bureau de la firme 23-24 de Piedmont et rencontre le technologue responsable du dossier du 15 rue Glen à Morin-Heights. Ce dernier me remet un plan tel que construit produit le 25 octobre 2002. Il m'informe que les travaux effectués sont identiques à ce plan et que le sol naturel n'a pas été excavé. Il a été convenu que le rapport des travaux me sera transmis dès que disponible. Il m'indique que le matériel du pourtour du lit d'infiltration a été vérifié et remis en place. Le remblai ceinturant les biofiltres a été retiré étant donné que la pierre nette du lit d'infiltration a entièrement été renouvelée.		
Géoréférencement du plan tel que construit:		
J'ai géoréférencé le plan tel que construit et superposé les relevés GPS que j'ai pris lors de l'inspection. Je constate que l'emplacement et les dimensions de l'élément épurateur comprenant 5 biofiltres, un évent et un répartiteur de débit sont les mêmes qu'indiqué sur le plan tel que construits.		

17 Conclusion

Le but de l'inspection était de répondre à une plainte qui concernait le fonctionnement des installations septiques que serait déficient.

Lors de l'inspection, je n'ai pas constaté d'indice me laissant croire que les installations septiques du 15 rue Glen à Morin-Height ne fonctionnent pas correctement. Des travaux d'entretien ont été effectués dernièrement pour remplacer le milieu filtrant et la pierre nette du lit d'infiltration. Selon les informations reçues, le sol naturel sous l'élément épurateur est demeuré intact et toutes les composantes ont été remises en place suite au remplacement de la pierre. Je constate que l'élément épurateur se situe à l'endroit indiqué sur le plan tel que construit. Le technologue affirme que la consommation d'eau de la résidence se situe près du débit de conception et qu'il a conseillé à son client d'instaurer un programme de réduction de la consommation d'eau.

18 Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés SO**19 Recommandations**

Fermer le dossier

Rédigé par : Alexandre Giroux

Fonction : Inspecteur

Signature : *Alexandre Giroux*

Date de signature : 2017-12-28



201711201039250519.jpg

Photo 1: Fosse septique et poste de pompage.



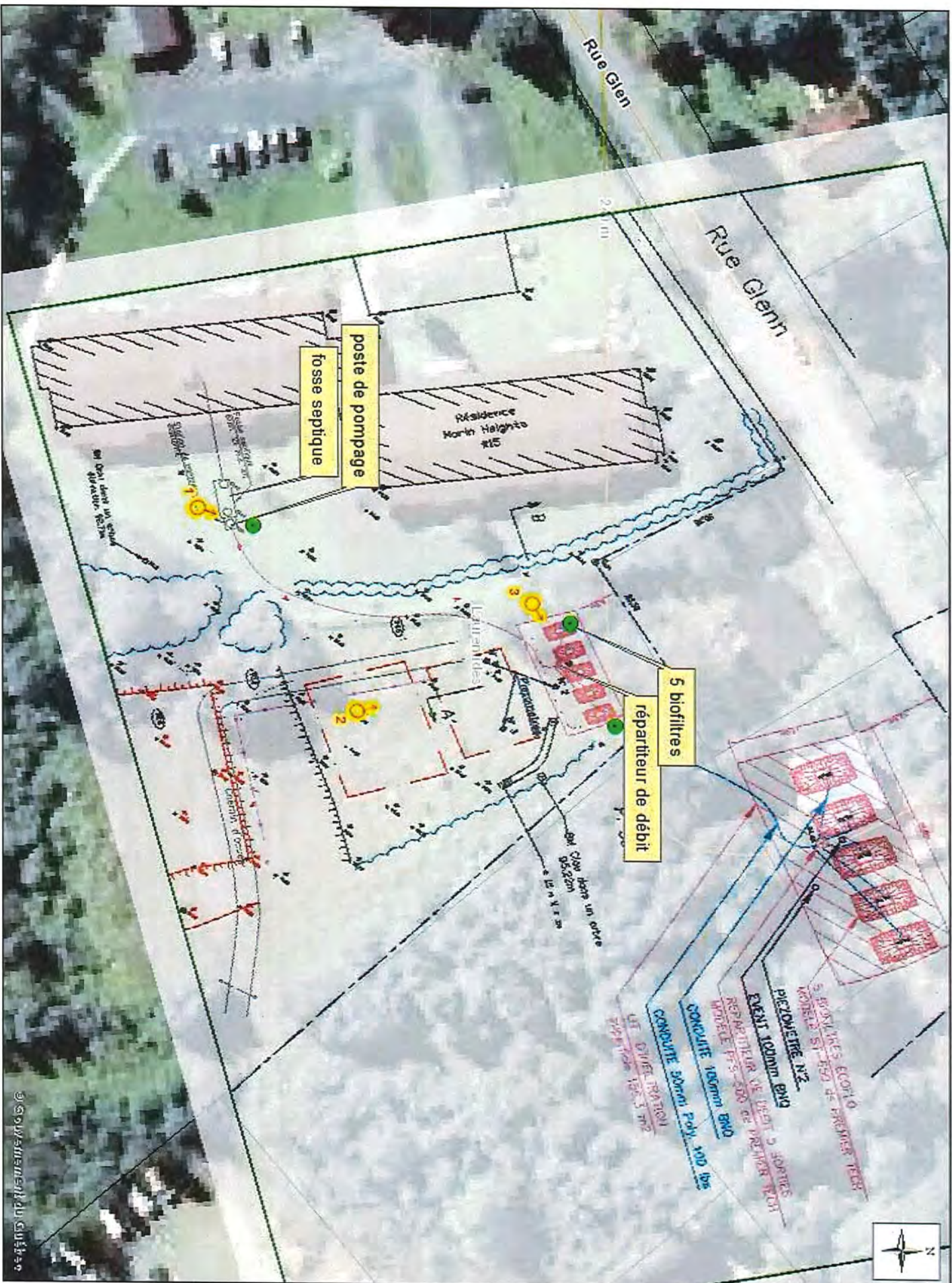
201711201040290567.jpg

Photo 2: Bas de talus du lit d'infiltration





201711201041430286.jpg

Photo 3: 5 biofiltres, évent et répartiteur de débit.



Installations septiques 15 rue Glen
2017-11-20

LÉGENDE :

-  Point géoréférencé
-  no de la photo et angle de prise de vue

Échelle :



Sources des données :

- Données vectorielles (carte 100 000 éch. bure. (infos 800 m brèves. etc.) : ©Gouvernement du Québec
- Orthophotographies : ©Gouvernement du Québec ou ©Communauté métropolitaine de Montréal
- ©Gouvernement du Québec, tous droits réservés, 2017

Réalisé par : Alexandre Giroux

Ministère
du Développement durable,
de l'Environnement
et de la Lutte contre les
changements climatiques

